

NOVEMBRE

Ven. 25 Nov. - 20h30
L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu...

Conférence gesticulée
 (à partir de 10 ans)

C'est ce qui m'est arrivé, et c'est l'histoire que je vais vous raconter.
 Quand je dis : « j'ai arrêté de croire à la culture », entendons nous bien, c'est idiot comme phrase ! Non, j'ai arrêté de croire, pour être très précis, en cette chose qu'on appelle chez nous « la démocratisation culturelle ».
 C'est l'idée, qu'en balançant du fumier culturel sur la tête des pauvres, ça va les faire pousser, vous voyez ? Qu'ils vont donc rattraper les riches ! Voilà, c'est à ça que j'ai arrêté de croire.



Dim. 27 Nov. - 11h
Le bout de ficelle
Spectacle de Noël :
 ombres chinoises (à partir de 4 ans)

DECEMBRE

Jeu. 1^{er} Déc. - 18h30



J'ai décidé d'aimer l'art contemporain... Venice

Conférence (à partir de 10 ans)
 Dans le cadre du cycle de conférence organisé en partenariat avec le centre d'Art LE LAIT « J'ai décidé d'aimer l'art contemporain... », le Tortill'Art reçoit Christian PALLATIER sur le thème VENISE.
 Venez donc à la découverte du Palazzo Grassi et du bâtiment de Punta della Dogana, deux lieux d'exposition des œuvres de la collection de François Pinault.

Sam. 3 Déc. - 21h
Winter Festival
 avec Moussu T e lei jovents

Musiques actuelles (tout public)
 Composé du fondateur et du guitariste de Massilia Sound System et d'un célèbre percussionniste brésilien, Moussu T e lei Jovents s'inspirent du melting-pot marseillais des années trente, où les chansons provençales côtoyaient les opérettes marseillaises de Vincent Scotto et les musiques noires alors en pleine explosion (blues et jazz mais également musiques des Antilles et du Brésil).



Ven. 16 Déc. - 14h00
Représentation scolaire
 pour le Noël des enfants - organisée par le SIVOM

JANVIER

Ven. 20 Jan. 2012
Nomad in Tarn

FEVRIER

Dim. 5 Fév. 2012
Cabaret Cirque (tout public)

Mer. 15 Fév. 2012
Ca, c'est fée ! (Spectacle jeune public)

AGENDA DES MANIFESTATIONS www.saint-amans-soult.fr/vie-locale/manifestations.php

NOVEMBRE

Vendredi 11
 Cérémonies
Samedi 19
 Loto SOSA Volley
Vendredi 25
 Loto du Groupe scolaire intercommunal l'Interligne
Dimanche 27
 Marché de Noël
Dimanche 27
 Thé dansant



DECEMBRE

Vendredi 2 et Samedi 3
 Téléthon
Dimanche 11
 Loto du SOSA Foot
Vendredi 16
 Goûter des écoles
Samedi 17
 Fête de Noël de l'Ecole privée Ste Marie-St Joseph

JANVIER

Lundi 2
 Foire de Saint-Amans-Soult
Dimanche 15
 Stage de Patin
Mercredi 18
 Repas des aînés

FEVRIER

Samedi 28
 Loto de la Société de chasse St Amantaise
Dimanche 29
 Stage de Patin
Vendredi 3
 Confection d'oreillettes à l'Ecole privée Ste Marie-St Joseph
Dimanche 5
 Loto de l'Ecole privée Ste Marie-St Joseph
Samedi 11
 Loto de la Société de chasse de Valtoret
Dimanche 12
 Stage de Patin
Samedi 18
 Soirée SOSA Foot
Samedi 25
 Soirée country

Le coin des expos

Du 4 au 17 Novembre
Exposition sur la citoyenneté

Du 21 Novembre au 15 Décembre
Exposition de Françoise Canovas



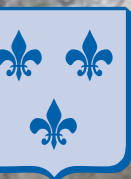
Bulletin Municipal

Dossier du mois

LA GESTION DE L'EAU



de la Saladou aux Oulettes



Le dynamisme d'une politique municipale est porteur d'actions !

Les services au public reviennent à Saint Amans Soult, c'est assez rare qu'il convient de le dire, d'en mesurer l'importance et de s'en féliciter.

La Gendarmerie après des années de mise en sommeil est à nouveau présente avec un effectif de sept gendarmes. Cela vous paraît peut-être normal mais ceci nous a demandé beaucoup de temps pour convaincre Madame la Préfète et Monsieur le Colonel Commandant le groupement de Gendarmerie de prendre cette décision. Nous nous sommes battus pour que Saint-Amans et son secteur retrouvent sa brigade et que celle de Labastide-Rouairoux soit maintenue. C'était une logique géographique gage d'efficacité. Après étude, notre position a été reconnue comme la plus adaptée à la situation et c'est très bien.

Grâce à une présence constante de gendarmes, notre village sera ainsi en plus grande sécurité.

Autre bonne nouvelle, Monsieur Tournier, Inspecteur d'Académie, a ouvert une classe supplémentaire à notre groupe scolaire l'Interligne. C'est vrai que depuis sa construction de qualité dans un environnement adapté et grâce aux efforts de tous, notre école a un effectif important. L'arrivée d'un sixième enseignant va permettre de réduire le nombre d'élèves par classe et ainsi d'avoir encore plus de disponibilité pour les enfants. Notre vision d'avenir, car les locaux ont été prévus dès la construction pour cette sixième classe, démontre que nous avons raison de construire ce groupe scolaire.

Le dynamisme d'une politique municipale incite tous les acteurs de la vie publique à aller dans le même sens. Notre action trouve ici, au travers de ces arrivées, une belle récompense et nous encourage à poursuivre notre développement.

L'aménagement du site de l'Hôtel de Ville en est le prolongement : la création d'un parking, la rénovation de la Mairie et son accessibilité, le réaménagement de deux appartements et la possibilité en rez-de-chaussée d'accueillir de nouveaux commerces ou services commence à prendre forme. La démolition des anciennes classes va débiter avec la création d'un nouvel accès.

Dans ce cadre là, car il s'agit du même secteur, le Monument aux Morts voisin a subi un « lifting » important.

Enfin, toujours dans le village et en liaison avec la paroisse et les autorités religieuses, nous engageons le processus de vente du presbytère. Bien sûr, la municipalité prendra à sa charge l'hébergement du prêtre de notre paroisse mais dans un appartement plus fonctionnel. Le bâtiment actuel, trop vaste, nécessite des travaux de rénovation conséquents.

Saint-Amans bouge et poursuit son développement avec dynamisme.

Le Maire
Daniel VIAELLE

SOMMAIRE

Editorialp. 2

Vie municipale.....p. 3 à 8

- Bilan de l'été
- Conseil municipal
- Compte rendu du SIVOM
- Travaux
- Monument aux Morts
- Inscriptions sur les listes électorales

Vie pratique.....p. 9

Environnementp. 10

Dossier du moisp. 11 à 14

- LA GESTION DE L'EAU

Vie scolairep. 15 et 16

- Ecole publique
- Lycée forestier
- Ecole privée

Vie associative.....p. 17 à 22

- MJC
- Médiathèque - Thés dansants
- Centre Equestre Gassiès - Gymnastique
- SOSA Football
- EHPAD - Cyclo-randonnée contre le cancer
- Anciens élèves du Lycée forestier.

Dossier mémoire.....p. 23

Agendap. 24

Documentation/Diffusion :

Mairie de Saint-Amans-Soult

Equipe de rédaction :

Mairie de Saint-Amans-Soult

Création/Impression :

Imprimerie Max Farenc - 23, bd Soult - 81200 Mazamet - 05 63 61 01 23

Edité 950 exemplaires.

Dépôt légal à parution.

Selon source initiale, les textes, cartes, photos et mise en pages sont propriété de l'imprimerie Max Farenc ou de la collectivité maître d'ouvrage (sauf signature personnelle). Toute reproduction, toute adaptation, même partielle, quels qu'en soient le support ou le destinataire sont interdites sans notre autorisation au préalable. Dans le cas contraire, elles seront poursuivies (art. 19 de la loi du 11 Mars 1957). Selon la jurisprudence constante, les éditeurs ne sont pas responsables des erreurs ou omissions commises involontairement dans les ouvrages qu'ils publient.

Couverture : Fontaine Saint-Joseph (Mairie)

Dossier mémoire

La parole aux anciens

Souhaitant que ce bulletin municipal reflète la vie du village d'hier à aujourd'hui, nous laissons, à chaque édition, la parole aux anciens. A cette occasion, nous avons rencontré **LOUIS MADER** né le 19/02/1919 (92 ans) **ET SON ÉPOUSE PAULETTE** née ARNAUD.

Monsieur et Madame MADER sont tous deux natifs de Saint-Amans-Soult et se connaissent depuis leur enfance. Tous deux nous racontent, qu'à cette époque le village était plus vivant, les familles étaient plus nombreuses et les enfants jouaient dehors. Tout le monde se connaissait alors qu'aujourd'hui les gens parlent moins entre eux et se connaissent moins : à l'ère d'Internet les contacts directs se raréfient.

De sa jeunesse, Louis nous parle surtout des 5 années passées en pension à Valence d'Albi et des conditions particulièrement difficiles. A 20 ans, il est ensuite appelé lors de la guerre de 39-45 et sera fait prisonnier par les allemands pendant 5 ans suite à la bataille de Sedan.

Il ne reviendra à St-Amans qu'à l'âge de 26 ans où il épousera Paulette l'année suivante.

Louis sera d'abord comptable dans l'entreprise Ferrand, avant d'intégrer la Mairie en 1970.

Il est aujourd'hui à la retraite depuis 31 ans. Il se souvient que si la vie était plus dure, elle était plus saine que maintenant.

Depuis l'après guerre, l'évolution jusqu'à aujourd'hui est incroyable nous racontent-ils : le progrès, les découvertes n'ont cessé d'améliorer leur quotidien pour eux qui ont vu apparaître l'eau, l'électricité puis le gaz dans la maison. Car, à l'époque, les douches étaient à l'usine ou à la maison de retraite et l'on se chauffait à la cheminée.

Les femmes faisaient leur lessive dans les ruisseaux du Caoussadou et lavaient les draps dans de grands cuiviers au dessus desquels on faisait chauffer des cendres. Pour Madame MADER, c'est d'ailleurs la machine à laver qui a été une invention révolutionnaire pour toutes les femmes. Quant à l'informatique, Louis nous explique que l'ordinateur est entré dans la Mairie quand lui, en est sorti.

Tout au long de sa vie, il s'est également longuement impliqué dans la vie associative du village pendant 20 ans au Comité des Fêtes. Passionné de foot, il a surtout défendu les couleurs du SOSA pendant 55 ans, d'abord comme joueur puis en tant qu'entraîneur et dirigeant.

L'équipe avait un bon niveau et jouait en régional. Comme Maurice BOUZAC que nous avons rencontré il y a quelques mois, il se souvient, en particulier, des matchs « sportifs » contre l'équipe de La-caune !

Aujourd'hui, c'est derrière son poste de télévision numérique que Louis suit le sport, et pas seulement le foot nous dit-il !

Nous tenons à les remercier pour leur accueil et pour nous avoir accordé cette entrevue si enrichissante.



TROIS ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE FORESTIER ANDRÉ ALQUIER EN MISSION PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC.

Sélectionnés par l'Office Franco Québécois pour la Jeunesse, avec 5 autres étudiants et professionnels français, Cédric Carne, Clément Huche et Pierre Jeanneau se sont envolés le 2 octobre vers Québec pour assister à un carrefour international «Innovation forestière». Ce séjour exceptionnel, mission proposée par l'O.F.Q.J., leur a permis d'assister à différents colloques comme l'aménagement écosystémique de la forêt, les dernières innovations en matière de production de plants forestiers et autres perspectives d'avenir au niveau du reboisement entre autres... Ils ont assisté à divers ateliers et rencontré nombre de professionnels de la filière. De quoi se préparer pour une future expérience professionnelle dans la province du Québec et étayer sérieusement leur CV.

Chacun des trois participants de Midi-Pyrénées finance son déplacement d'une semaine, mais l'association des anciens élèves leur offre un sérieux coup de pouce. En contre-partie, ils ont représenté l'association et sont revenus avec nombre de contacts professionnels pour permettre de développer les relations déjà établies et préparer de prochains échanges. En effet, la date de

2013 a été retenue pour la réalisation d'un nouveau volet du projet Tour des Monts, orienté cette fois sur la filière bois mais également le domaine de l'environnement, du développement durable et de la protection de faune. L'association compte aussi poursuivre son travail sur la sensibilisation à la sécurité forestière en glanant des idées concrètes chez nos cousins.

Pour ce dernier domaine, les premiers résultats tangibles du travail du projet Tour des Monts 2010 se concrétiseront avec l'achat par le lycée forestier du Haut-Languedoc et l'association des anciens élèves des premières balises personnelles de détresse. Elles seront fournies aux enseignants en chantier avec les élèves ou prêtées à des professionnels travaillant dans des zones blanches non couvertes par les ondes portables, facilitant ainsi l'arrivée des secours en cas d'accident.

Le travail de l'association se poursuit avec beaucoup d'enthousiasme en faveur des anciens élèves et de l'animation du territoire.



BILAN DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Le feu d'artifice du 13 juillet a attiré beaucoup de monde. Malgré un temps médiocre, la fête a pu se dérouler en extérieur dans la Ville Haute. Le repas était organisé par le club de judo.

La nouvelle association «le Cheval du Thoré» a pris en charge l'organisation de la manifestation des chevaux dans le parc du château le 20 août dernier au cours de laquelle 27 juments et leurs poulains ont été présentés au public.

LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS À ST-AMANS-SOULT un bilan très positif

C'est malgré une météo capricieuse mais sans pluie, que les six marchés organisés de juin à septembre sur la place de l'espace gare se sont déroulés dans la convivialité. Les producteurs fidèles et les nouveaux venus ont été satisfaits de cette deuxième édition. Une forte fréquentation de la population locale qui vient partager autour de la table des produits de qualité.

La municipalité qui organise ces marchés prépare déjà la saison 2012, en ayant toujours pour objectif d'étoffer la gamme des producteurs et de présenter des animations sympathiques. Un grand merci à tous les organisateurs et autres présents sur ces marchés.

UN NOUVEAU GARDE CHAMPÊTRE À ST AMANS SOULT

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédente édition (Juin 2011), Serge MORENO qui a fait valoir ses droits à la retraite, a été remplacé par Eric FAUDOT.

Eric FAUDOT, Agent des services techniques de la mairie depuis bientôt 10 ans a donc pris de nouvelles fonctions le 1^{er} juillet 2011.

Dès cet été, entre les nombreuses manifestations estivales, l'arrivée des touristes ou la célébration de mariages... le nouveau garde champêtre a été mis à contribution à de nombreuses reprises.



Son engagement associatif sur la commune et sa passion du ballon ovale (Eric est actuellement l'un des dirigeants du XV du Haut-Languedoc après avoir joué de nombreuses années à St-Amans) seront certainement des atouts dans ses missions où le contact avec la population est au cœur de ses attributions.

L'équipe municipale lui souhaite une pleine réussite dans un poste essentiel à l'équilibre de la vie locale et au maintien de la qualité de vie des Saint-Amantais.

REPAS DES AÎNÉS

Les personnes ayant 65 ans révolus au 31 Décembre 2011 sont invitées au repas des aînés qui aura lieu à la salle du Thoré le MERCREDI 18 JANVIER 2012. Leur conjoint, quel que soit son âge, est invité. Ouverture des portes de la salle du Thoré à 11h45.



Coupon réponse à détacher ou à recopier sur papier libre et à renvoyer à la Mairie avant le Mardi 10 Janvier 2012.

Nom : Prénom :

Adresse :

Participera au repas Nombre de personnes : 1 2

Ne participera pas

Votre refus est-il motivé pour raison de santé ? OUI NON

Autre (préciser)

Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2011

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Mme COURREAU Jacqueline
Mme AUJOUAT Marie-Madeleine
Mlle BESSIÈRES Laurence

REGIME INDEMNITAIRE :

Attribution des indemnités forfaitaires et horaires pour travaux supplémentaires et de l'indemnité d'administration et de technicité au profit du personnel.

AVIS SUR LE PLU (Plan Local d'Urbanisme) D'ALBINE

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable au projet de PLU arrêté de la commune d'Albine.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2011

IMPLANTATION D'UN COMMERCE AMBULANT SUR LE PARKING DU CAOUSSADOU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

OPPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ET NOTAMMENT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- la suppression du SIVU des Moulins
- le transfert à la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet de la compétence pour l'étude, la réalisation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- la suppression du SMIX gérant le réseau d'écoles de la Vallée du Thoré,
- la suppression du SIVOM d'Albine – Sauveterre concernant le système d'épuration de ces deux communes.

AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter un taux de promotion unique dans le cadre de l'avancement de grade.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE 2010

REGIME INDEMNITAIRE COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer l'indemnité spéciale de fonction de garde champêtre au profit de l'agent de la commune exerçant cette fonction.

SUBVENTIONS

MJC Saint Amans Albine	10 800 €
Crèche «La petite loco»	23 768 €
Lycée forestier du Haut-Languedoc	500 €

SUBVENTIONS

Thoré du Rock	150 €
---------------------	-------

LA VIE À LA RÉSIDENCE DU PARC

Le dernier évènement important à la Résidence du Parc a été le Repas des Familles, il constitue un des moments forts de l'année : temps de rencontre et de convivialité entre les résidents, leurs enfants, le personnel de l'établissement, les bénévoles de l'atelier de l'âge d'or et les membres du CCAS. Il leur permet de se retrouver et d'échanger en toute convivialité autour d'une bonne table, puis de profiter d'une après-midi de détente en musique.

Samedi 17 septembre 170 personnes étaient ainsi rassemblées à l'EHPAD. Fanny Domingo a assuré l'animation musicale dans une ambiance très « guinguette » fort appréciée de tous. Personnel, résidents et bénévoles ont longuement travaillé à la préparation de la fête dont le thème était cette année celui de la ferme.

Dans l'entrée, un superbe épouvantail accueillait les invités et dans les salons de réception, la décoration, mobiles, ouvrage en tricot et crochet, dessins et peintures, évoquait un ensemble campagnard très réussi. Le stand de vente de fruits et de légumes de laine tenu par les bénévoles de l'Atelier de L'Age d'Or a été littéralement dévalisé, carottes, navets, choux fleurs et au-



Vie Associative

tres tomates tricotés durant l'été ont suscité l'enthousiasme d'acquéreurs admiratifs.

Petite annonce :

Mesdames de tout âge si vous souhaitez apprendre le tricot ou le crochet n'hésitez pas à nous rejoindre à la Résidence. Notre atelier tricot a lieu le mercredi et le samedi après midi à partir de 15h, résidentes, bénévoles et animatrices se feront un plaisir de vous faire partager leur passion.

Pour vous inscrire à l'atelier contactez les animatrices de l'EHPAD au 05.63.97.72.97

CYCLO-RANDOONÉE CONTRE LE CANCER

Le 15 juin dernier, le club cyclotouriste de Mazamet accompagné des représentants de la ligue contre le cancer du Tarn et du médecin en charge du dépistage ont fait le tour des communes du canton pour informer et sensibiliser la population au dépistage contre deux types de cancer : du colon et du sein.

Des notices sont disponibles en Mairie
Vous pouvez également contacter :

La ligue contre le Cancer

Comité du Tarn : 05 63 38 19 18
37 Boulevard du Lude à Albi
cd81@ligue-cancer.asso.fr

L'ADECA

Association tarnaise de dépistage des Cancers :
0800 10 44 88 (appel gratuit)
1 bis, rue Lavazière à Albi

Cancer info service - Tél. 0810 810 821

Le dépistage sauve des vies, pensez-y !



SOSA FOOT

Cette saison environs 130 licenciés défendront les couleurs du SOSA sur les terrains du département dans leur catégorie respective.

Après une relégation sportive les 2 ÉQUIPES SÉNIORS repartent dans les championnats de 1^{ère} division et de promotion de 1^{ère} division. Environ 40 séniors composent l'effectif sous la houlette de G.Casis et Y.Busard.

Chez LES JEUNES et pour le compte de l'Entente de la Vallée du Thoré seront représentées les catégories :

- Les U7 et U9 avec Serge Moreno et Frédéric Morosi
- Les U11 toujours avec Jean Paul Carrié
- Les U13 avec Rodolphe Cabrita et Frédéric Bonnet
- Les U19 avec Anthony Faury et Y. Cousinié

Chez LES FÉMININES : pour la 3^{ème} saison consécutive c'est un groupe d'une vingtaine de joueuses qui défendront les couleurs du club sous la houlette de Y. Busard. D'ailleurs, nous lançons un appel à toutes les jeunes filles désireuses de pratiquer le football. Il est important de savoir que la mixité est autorisée jusqu'en U13.



EQUIPE 1



EQUIPE 2



SIVOM DU 26 AVRIL 2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

FONCTIONNEMENT

Dépenses	492 858.21 €
Recettes	456 756.22 €
Report 2009	43 362.94 €
Excédent	7 260.95 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	114 836.01 €
Recettes	242 973.59 €
Résultat 2008	-180 837.30 €
Déficit	52 699.72 €

RESTES A REALISER

Dépenses	55 703.00 €
Recettes	59 385.00 €

BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT

Dépenses	507 370.00 €
Recettes	507 370.00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	212 900.00 €
Recettes	212 900.00 €

AVANCEMENT DE GRADE

Le Comité syndical a décidé d'adopter les ratios d'avancement de grade.

REGIME INDEMNITAIRE

Le Comité Syndical a décidé d'attribuer une indemnité d'administration et de technicité au profit du personnel titulaire et non titulaire.

SIVOM DU 12 JUILLET 2011

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le comité syndical s'est opposé aux points suivants du projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

- la suppression du SIVU des Moulins
- la suppression du SMIX gérant le réseau d'écoles de la Vallée du Thoré,
- la suppression du SIVOM d'Albine – Sauveterre concernant le système d'épuration de ces deux communes.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS ATTACHÉ A L'ECOLE (CLAE)

Pour l'année scolaire 2011/2012 :

- 5 € par mois pour les familles non imposables à l'impôt sur les revenus
- 6 € par mois pour les familles imposables à l'impôt sur les revenus,

Le dépassement de fréquentation journalier hors des horaires d'ouverture sera facturé par enfant 5 € par tranche de demi-heure.

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'INTERLIGNE

Pour l'année scolaire 2011-2012 :

- 3.50 € pour les élèves
- 4.35 € pour les adultes

TRAVAUX

Durant tout l'été et à l'occasion de la rentrée scolaire, l'ensemble du personnel municipal s'est activé à fournir aux associations toute l'intendance dont elles ont besoin pour l'organisation des diverses manifestations (installation de tentes, nettoyage de sites...).

En Ville Haute, nos glorieux soldats n'ont pas été oubliés avec la réfection complète du Monument aux morts (peinture ...).



Dans le village et les hameaux, les agents techniques sont intervenus à plusieurs niveaux :

- Travaux dans l'école Ste-Marie St-Joseph.
- Faucardage des chemins communaux.
- Evacuation des eaux du lavoir des Estrabauts Bas.
- Réfection d'un logement communal situé boulevard des Promenades.
- Entretien et arrosage des plantations.

A noter

Durant l'été, les pompiers sont intervenus en Ville Haute pour l'enlèvement d'un nid de frelon asiatique.



CENTRE ÉQUESTRE DE GASSIÈS :

«After Me» finit sa carrière par un classement aux championnats de France

Après avoir été championne de France en 2005, puis classée 6^{ème} en 2007 avec Sébastien Pollet, «After Me» remporte une très belle 5^{ème} place aux championnats de France, en Concours Complet d'Equitation, Club 2, avec Juliette Pollet, la petite soeur de Sébastien.

Malgré la pluie et la boue qui régnaient à Lamotte-Beuvron (41), «After Me» et Juliette ont fièrement défendu les couleurs du centre équestre de Gassiès. Cinq autres couples étaient au départ :

- Guillaume Corfmat et «Kitanic Nebbrouze»,
- Jessica Votoan et «Razibus Zouzou»,
- Camille Guiraud et «Perdigau de la Brune»,
- Joëlle Guiraud et «Appache»,
- Chloé Dequivre et «Réglisse de Brix».

Alors que beaucoup de chevaux réformés de course finissent à l'abattoir, cette petite pur-sang, qui n'a pas su s'affirmer sur les hippodromes, avait tout de suite attiré l'oeil de Valérie Trojnar et Pierre Andreu, responsables du centre équestre de Gassiès. Un long travail de rééducation en douceur avait été nécessaire pour faire d'«After Me» une jument de Concours Complet, capable de faire du dressage, du saut d'obstacle et du cross.

La jument a ensuite été vendue à la famille Pollet, pour le plus grand bonheur de Sébastien et Juliette.

Mais chasser le naturel et il revient au galop ! En effet, la classe de galop d'«After Me», qu'elle tire de ses origines de course s'est révélée salvatrice sur le cross du

championnat de France, puisqu'elle a réussi à faire un excellent temps, alors que le terrain lourd a pénalisé de nombreux concurrents. Il a fallu à Juliette un coeur bien accroché et une excellente technique pour parvenir à maîtriser cette Ferrari et finir sans faute !

Aujourd'hui, à 15 ans, «After Me» a la chance de pouvoir goûter aux joies d'une retraite bien méritée.

De belles histoires de chevaux et de cavaliers, il y en a plein d'autres au centre équestre de Gassiès !

Venez les découvrir sur place au centre équestre de Gassiès (St-Amans-Soult).

Inscriptions et tarifs au 05 63 97 95 53.



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : FOYER LAÏQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les séances de gymnastique d'entretien organisées par le foyer laïc d'éducation populaire ont lieu :

**Le mardi de 19h15 à 20h15
à la salle du Thoré**
**Le vendredi de 9h15 à 10h15
à la salle du Thoré.**

La cotisation annuelle est de 50€.

Pour tout renseignement s'adresser à Evelyne AYECHET 05 63 98 43 32



C'EST LA RENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque « Le Trait-d'Union » a rouvert ses portes et vous attend dans un cadre réaménagé. Les romans destinés aux 12/18 ans ainsi que les CD sont en bonne place et d'accès facile.

Cette année, le « Trait-d'Union » vous réserve une surprise avec la mise en vente de nombreux plis de livres exclusifs vendus à 5€/pièce en faveur de la Médiathèque. Une visite s'impose donc...

Les activités au sein de la Médiathèque ont également recommencé. Dernièrement avait lieu à la Médiathèque de Saint-Amans une animation «Autour des jolis points », qui a réuni des pensionnaires de la Résidence du Parc, des jeunes de la MJC et des membres du Club cou-

ture. Avec pour appui des livres sur la broderie, le patchwork, les travaux d'aiguilles et le crochet, les mamies ont échangé sur leur technique et leurs documents en montrant leurs travaux. Les jeunes, dans les hauteurs de la mezzanine, s'occupaient à customiser leurs foulards de la MJC et fabriquer des petits bracelets.

L'après-midi s'est clôturée par un goûter servi par tous les bénévoles de la médiathèque. Les jeunes de la MJC et leur animatrice ont pris les coordonnées des responsables du Club de couture afin de renouveler cette rencontre qui fut enrichissante de part et d'autre.



RAPPELS :

- Le Club de couture de l'Association Culturelle de Saint-Amans est ouvert tous les jeudis après-midi au Château de Valtoret.
- La Médiathèque est ouverte :
lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h.
Le tarif reste le même (8€ pour l'année).

THÉS DANSANTS

L'Association des Thés dansants de la Vallée du Thoré reprend ses activités et vous donne rendez-vous :

Dimanche 27 Novembre

à 14h30 - Salle du Thoré à St-Amans-Soult
(Orchestre Bailamor)

Dimanche 29 Janvier

à 14h30 - Salle des Fêtes de Labastide-Rouairoux
(Orchestre Domingo)

Dimanche 26 Février

à 14h30 - Salle des Fêtes d'Albine
(Orchestre St Raphael)

Samedi 31 mars

à 19h30 - Salle Polyvalente de Bout-du-Pont-de-l'Arn
(Orchestre Christian Luc)

Renseignements : 05.63.98.33.29

MONUMENT AUX MORTS

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Août 1921, sous la Présidence du Maire de St-Amans-Soult, Aimé BOUSSIÈRE, il a été mentionné l'exposé suivant :

« Monsieur le Maire expose au conseil qu'un comité a été formé dans sa localité pour recueillir des souscriptions afin de rendre un hommage public aux morts de la dernière guerre et demande à être autorisé à faire cette édification sur le plan supérieur au nord de l'ancienne mairie dans l'axe de la chaussée aboutissant à la route départementale ».

Le 5 octobre 1990, par délibération du conseil municipal sous la présidence du Maire de St-Amans-Soult, André ALQUIER, il a été décidé la restauration de la place du monument pour la somme de 272 566,52 Francs avec une subvention de 91 928 Francs du département.

Quant au monument lui-même, ayant mal vieilli, il a été décidé de le restaurer en supprimant les décorations métalliques qui occasionnent des tâches et en réactualisant la liste des soldats : le nom de Pierre VAISSIÈRE (1915) a ainsi été ajouté ainsi que l'Indochine (1 mort) et l'Afrique du Nord, bien que nous ne déplorions aucun décès.

La restauration a été réalisée sur quatre plaques de granit gravé. La statue du «poilu» a été repeinte ainsi que les balustres, le bas du monument, la plaque commémorant le cinquantième anniversaire du 8 mai 1945. Le carrelage en brique au bas du monument a par ailleurs été remplacé par du carrelage en granit. Des embouts en bronze ont été ajoutés aux quatre obus entourant le monument.

Lors de l'exposition de 2010 sur la Grande Guerre, la section PACHA de l'association culturelle nous a signalé l'absence du soldat Pierre VAISSIÈRE, époux de Justine BOUISSET, né le 12 Novembre 1874. Soldat au 346^{ème} régiment d'infanterie en campagne, numéro de matricule 1427, Pierre VAISSIÈRE a disparu sur le champ de bataille de Bois-le-Prêtre (Meurthe et Moselle) le 1^{er} avril 1915.

La présomption de son décès est basée sur les faits et circonstances suivantes, résultant d'un procès verbal de constatation de décès dressé le 15 mai 1915 par Monsieur MAY-ROND, Officier d'administration gestionnaire de l'ambulance 3/64 soixante troisième division. Celui-ci certifie que le corps dudit VAISSIÈRE y a été retrouvé le dit-jour au Bois-le-Prêtre joint à l'appui de la présente requête.

En conséquence, vu les faits ci-dessus exposés, il requiert qu'il vous plaise, Messieurs, conformément aux dispositions des articles 89 et suivants du code civil et par application de la loi du 3 décembre 1915 et sur le rapport de l'un des Messieurs à ces fins commis, déclare que le sieur VAISSIÈRE Pierre, époux

de BOUISSET Justine, né le 12 Novembre 1874 à St-Amans-Soult, fils de Jacques et de CATHALA Brigitte domiciliés à St-Amans-Soult, disparu sur le champ de bataille de Bois-le-Prêtre le 1^{er} avril 1915 et y a été retrouvé le 15 mai suivant par le service de santé : Mort pour la France.

Au nom du peuple français, le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Castres, a rendu le jugement transcrit le 1^{er} juin 1918 à 9h par Barthélémy CALVEL, Maire de St-Amans-Soult.



Vie Municipale

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter aux élections de 2012 (présidentielle et législative), pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Comment faire ?

Avant le 31 décembre 2011, vous devez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez aussi faire ces démarches par correspondance ou confier cette démarche à un tiers, à condition qu'il présente vos documents (photocopie des justificatifs ci-dessus et formulaire d'inscription CERFA 12669*01).

Les demandes d'inscriptions peuvent être formulées par les personnes qui atteindront l'âge de 18 ans au



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

29 février 2012, les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ou qui y résident depuis au moins six mois, ainsi que par les personnes inscrites pour la 5^{ème} fois sans interruption au rôle des contributions directes communales et qui déclarent vouloir y exercer leurs droits électoraux

Une commission se réunit du 1^{er} septembre au dernier jour de février. Elle a pour mission de statuer sur les demandes d'inscription, d'examiner la liste des jeunes de 18 ans inscrits d'office et de procéder aux radiations.

TÉLÉTHON, THORÉTHON, MAZAUTHON,
Rendez-vous les 2 et 3 décembre
pour deux jours d'animations sur Saint-Amans.

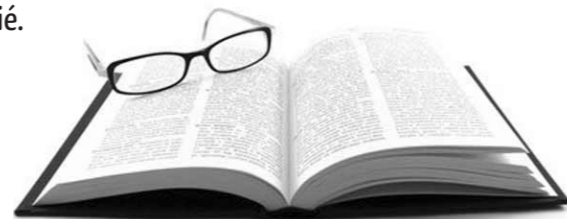


REMISE DES DICTIONNAIRES

Ils étaient 36 élèves du Cours Moyen 2^{ème} année invités par les municipalités de Soult, Valtoret, Albine, Sauveterre et le Vintrou à venir fêter leur passage en sixième à quelques jours des vacances.

En présence de leur famille et de leurs enseignants, les futurs collégiens ont reçu de la main d'un des élus présents un exemplaire du Petit Larousse illustré, de quoi poursuivre de longues études en secondaire et bien au-delà.

Cette après-midi à la fois solennelle et conviviale a permis aux enfants et leurs parents de remercier les enseignants avant de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

02/05/2011 Clément, Victor, Jean BONNET
27/06/2011 Elisa, Louise, Marie ESTIEU
29/06/2011 Cassie MAFFRE
05/08/2011 Lukas, Sylvain, Robert TAILLADES
16/08/2011 Rémy, Justin BONNET

MARIAGES

30/05/2011 Fabienne PASTOR et Marc GOMEZ
16/07/2011 Florence VIDAL et Jean-Louis LAURICHESSE
30/07/2011 Justine ROQUES et Olivier FIEU

DECES

22/05/2011 Joseph Louis NEGRE (90 ans)
27/05/2011 Victor Ernest Clément ARNAUD (86 ans)
04/06/2011 Nicolas Pierre BORDES (80 ans)
09/06/2011 Paulette OLIVE, veuve ARNAUD (83 ans)
09/06/2011 Marcel Jacques Paul BARTHES (83 ans)
12/06/2011 Aimé Eugène BORDES (96 ans)
08/07/2011 Jean Ernest BLANC (84 ans)
14/07/2011 Jacqueline ROMEO (82 ans)
31/07/2011 Robert Emile BARRAILLE (86 ans)



Vie Associative

BILAN DE L'ETE

veillées débat-nocturnes sur la plage, et des petits déjeuners au soleil levant...

Ils ont pu découvrir aussi le Fly-Fish (banane gonflable pouvant accueillir 12 personnes tirées par un bateau à grande vitesse), ce qui a beaucoup plu aux jeunes.

Nous espérons ainsi retrouver tous ces jeunes sur chaque période de vacances, et allons tenter de proposer un séjour similaire d'hiver en Angleterre cette année pour les jeunes entre 12 et 17 ans présents sur l'accueil de Loisirs du Mercredi après-midi. Celui-ci s'ouvre cette année en plus aux 14-17ans, en partageant temps de projets et temps d'autonomie.

De plus, le foyer des jeunes a ré-ouvert ses portes le 9 Septembre et propose d'ores et déjà des activités telles que la participation à des événements de la MJC et d'autres partenaires comme le festival des Fantaisies (festival de théâtre amateur qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 Octobre à St-Amans) ou le Festival « Echo d'ici, Echos d'Ailleurs » (festival du film documentaire les 14 et 15 Octobre à Labastide-Rouairoux). Mais aussi des soirées cinéma, randonnées nocturnes, match de foot, réseau de jeux vidéo...

Bref, espérons que les jeunes soient nombreux cette année encore à venir franchir les portes de la MJC pour découvrir la vie associative et en collectivité, les nombreuses activités ... l'occasion aussi, pour eux, de rencontrer des jeunes de différents horizons autour de projets communs.



Un séjour en Espagne pour les Jeunes

Les jeunes de la MJC St-Amans Albine ayant participé aux chantiers jeunes sont partis 5 jours sur la Costa Brava, un camp itinérant par 4 villes ; L'Escala, L'Estartit, Platja d'Aro, Barcelone. Ils ont pu découvrir les coutumes et spécialités du pays, les horaires espagnols ; restaurants typiques, veillées dans des pubs, balades en front de mer.

Ces 30 jeunes ont découvert les Iles Medes d'abord par la Mer, en kayak, et ensuite sous l'eau avec une activité nautique particulière : le Snorkeling (plongée sous-marine avec masque et tuba), où ils ont pu admirer des fonds marins et poissons tels que les Mérous.

Durant les moments de bronzette en piscine ou en bord de mer, nous avons eu le temps de profiter du soleil ininterrompu, qui nous a même permis de dormir à la belle étoile la dernière nuit.

Nous avons aussi su profiter de moments de convivialité, avec des soirées karaoké, des soirées camping, des

Du côté des Enfants : Eté pluvieux, été heureux

Malgré des conditions météo pas toujours favorables, les activités des vacances de juillet proposées aux enfants de 6 à 12 ans se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Le centre de loisirs a fonctionné sur 2 tranches d'âge les 6/9 ans et les 9/12 ans. 17 enfants en moyenne ont fréquenté la MJC chaque jour.

Les mini-camps proposés ont rencontré un franc succès : 18 enfants pour celui organisé au centre équestre de Gassiès, 21 enfants pour celui de Tarassac et 14 enfants à La Salvetat.

Les activités, comme chaque année, étaient variées, manuelles et créatives, de plein air, rando, sortie vélo

et baignade au lac d'Albine, sortie planétarium, jeux sportifs et collectifs...



Année scolaire 2011/2012 : Ecole privée Ste Marie – St Joseph
Effectif : 87 élèves (44 élèves à Soult et 43 élèves à Valtoret)

SITE DE SOULT

CLASSE MATERNELLE (23 ÉLÈVES)
Enseignante : Edith SABLAYROLLES
en congé parental suppléée par Lucie MAYNAUD

CLASSE CP/CE1 (21 ÉLÈVES)
Enseignante : Isabelle BARTHES
Personnel de service : Reine BARTHES (employée par la mairie de Soult) et Martine BONNET (employée OGEC)

SITE DE VALTORET

CLASSE CE2/CM1 (21 ÉLÈVES)
Enseignante : Christelle CARAYOL

CLASSE CM1/CM2 (22 ÉLÈVES)
Enseignant : Jacques PUJOL, Directeur (lundi, mardi et jeudi) et Malvina BEZIAT (vendredi)

PERSONNEL DE SERVICE : Isabelle FERRAN (employée OGEC)

QUATRE AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE interviennent auprès d'enfants ayant des difficultés reconnues : Delphine MARION, Myriam SALAS, Laure ERADES et Octavie ARNOUX.

DEUX ASSOCIATIONS ASSURENT LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :

L'O.G.E.C. (organisme de gestion financière) est présidé par Rodolphe CABRITA.

L'A.P.E.L. (association de parents d'élèves) est présidée par Thierry BOYER.

Retour sur les temps forts de l'année scolaire 2010-2011 :

D'abord, le 17 juin, où les enfants du cycle III ont passé une journée à Toulouse.

«Le matin, nous avons été accueillis sur le site Airbus pour une visite guidée de l'usine Jean-Luc Lagardère. Nous avons appris que l'A380 est constitué de 3 grands ensembles : le fuselage, la voilure et la partie arrière. Leur production s'effectue sur 12 sites industriels européens (Allemagne, Espagne, France et Royaume-Uni). Les différentes pièces de l'avion sont transportées jusqu'à Blagnac, de plusieurs façons (voie maritime, voie fluviale, voie terrestre).

Des termes techniques (dérive, empennage, kérosène...) et des explications nous ont permis de mieux connaître le plus gros porteur de la famille Airbus, sur ce site dont les dimensions sont adaptées à la chaîne d'assemblage final.

L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers le quai de la Daurade où nous avons embarqué sur le bateau-mouche « Le Capitole ». Pendant près d'1h30, nous avons navigué sur la Garonne et nous avons effectué le passage de l'écluse St-Pierre. Après un parcours reposant et ombragé sur le canal de Brienne, nous sommes retournés sur la Garonne où nous avons pu admirer de célèbres sites toulousains tels que l'Hôtel-

Dieu, le Pont Neuf, la Prairie des Filtres, le Pont St-Michel... Nous avons vécu une journée formidable.

Pendant ce temps, les enfants du cycle I et II de Ste-Marie ont visité la Cité de Carcassonne. L'émerveillement et l'intérêt suscités par cette époque féodale ne se démentent pas».

Le 28 juin, enfin, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont grimpé jusqu'à la Croix de la Roque où des cabanes ont été construites, par groupes. Cette promenade traditionnelle clôture l'année scolaire de manière conviviale.

Les enseignants



AFFOUAGE

Compte tenu de la topographie du massif forestier et suite à des discussions avec l'Office National des Forêts (ONF), la commune de Saint Amans Soult ne sera pas en mesure de proposer de lots destinés aux coupes de bois de chauffage en 2012.



RETOUR DE LA GENDARMERIE

Officiellement créée le 1^{er} Août 2011, la communauté de brigades de Saint-Amans-Soult comprend les brigades de gendarmerie de Labastide-Rouairoux et Saint-Amans-Soult.

L'adjudant chef CHAVES Alain commande la communauté de brigades avec sous ses ordres 3 militaires à Saint-Amans-Soult et 6 militaires à Labastide-Rouairoux.

L'effectif actuel devrait, à moyen terme, passer à 13 militaires (6 à Labastide-Rouairoux et 7 à Saint-Amans-Soult).

Le territoire surveillé comprend les communes de Pont-de-l'Arn, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Le Vintrou, Lasfaillades, Le Rialet, Angles, Rouairoux, Saint-Amans-Valtoret, Saint-Amans-Soult, Albine, Sauveterre, Lacabarède, Labastide-Rouairoux.

La commune de Lamontéliarié passe sous surveillance de la brigade de Brassac.

Après avoir définitivement réglé les problèmes techniques, les horaires d'ouverture seront les suivants :

- A Saint-Amans-Soult : du lundi au samedi de 8h00 à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.

- A Labastide-Rouairoux : le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

Les priorités actuelles sont les suivantes : Lutte contre les cambriolages en forte hausse en Midi-Pyrénées. Inviter la population à nous appeler en cas de moindre doute. Maintenir la lutte contre l'accidentologie.

Alain CHAVES

Nous reviendrons dans le prochain bulletin municipal sur la composition et les missions de la Brigade.

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES AUX CASERNES

VILLE HAUTE - Grand Rue Maréchal Soult

Judi 2 et Vendredi 3 Février 2012 : De 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi 4 Février : de 9h à 12h

IL N'Y AURA PAS D'AUTRE DISTRIBUTION !

<<< NOUVEAUX SERVICES >>>

EURL SN Auto Service Vallée (réparation automobile)
EURL Pailhe Automobile (Vente automobile)

Z.A Mas Berg - 81240 Saint-Amans-Soult
Tél. : 05.63.98.40.06 - Fax : 05.63.61.18.89
E-mail : snautoservicevallee@yahoo.fr

Canovas TP

Lionel CANOVAS aménage votre extérieur : terrassement – fondations, assainissement – drainage, pose de bordures, pose de réseau, goudronnage ... (devis gratuit)
Contact : 06 76 75 30 71
canovastpa@yahoo.fr

O'des Lys

Sandra ROUTELOUS propose à domicile ou en institut des soins du corps et du visage (beauté des mains et des pieds, maquillage, épilation...) - Bons cadeaux - Vente produits de beauté - Bijoux fantaisie.
Contact : 06 68 56 83 93
85 Avenue de la Méditerranée - 81240 St-Amans-Soult
<http://odeslys.wifeo.com/>

Trans Optima – Messagerie Convoyage 7j/7

Patrick TAILLADES gérant de cette société est à votre disposition pour tout transport de personnes sur toute distance ainsi que pour assurer la distribution de plis et de colis express...
Contact : 06 10 60 90 44 et trans.optima@yahoo.fr

LA HAIE, UNE VRAIE SOURCE DE BIODIVERSITÉ

La haie quelle soit jardinière ou champêtre, est un écosystème original. Le fait qu'elle soit entretenue lui confère un lien avec le jardin, que bien souvent elle longe. Une rencontre qui superpose leur qualité distincte, si bien que haie et jardin participent à l'épanouissement d'une flore et d'une faune commune démultipliée. En s'insinuant dans le paysage, la haie guide vers le jardin une cohorte d'animaux, d'insectes et même de graines. L'avantage d'une telle proximité permet à cet espace géré par l'homme de bénéficier d'une biodiversité inégalée comparée à d'autres configurations ornementales. Elle abrite de nombreux animaux, précieux auxiliaires pour l'agriculture comme par exemple, les insectes pollinisateurs. La haie offre en particulier un fort pouvoir attractif sur les oiseaux, sédentaires ou non. Environ quarante espèces différentes se reproduisent sous le hallier et y prélèvent la quasi-totalité de leur nourriture. Refuge à part entière, la haie constitue un abri sans équivalent pour l'oiseau de passage qui s'y précipite, tentant d'échapper à l'épervier qui l'a pris en chasse sur son terrain d'évolution favori. La vie nocturne y est particulièrement active. Les chauves-souris y chassent au vol les insectes dès la tombée du jour. Des petits mammifères craintifs et prudents se fauillent sous les buissons bas. Musaraigne, hérisson se gavent de vers et d'escargots. Les insectes trouvent là un foisonnement d'arbustes et de plantes herbacées d'une variété extrême. Une floraison exubérante et attractive y fixe quantité de pollinisateurs qui constituent une manne inépuisable pour l'avifaune et les micromammifères. Tout un monde gravite, traque, se ressource et se construit autour de cette composante unique qu'est la haie, authentique réserve naturelle.

Les haies champêtres retrouvent peu à peu leur place. Si le thuya et le laurier-palme dominant encore dans les nouveaux lotissements, ces «murs végétaux» méritent bel et bien d'être détrônés par une haie aux essences variées, locales qui plus est. Plus esthétique, ce type de haie s'avère aussi plus résistant aux aléas climatiques et propices à la lutte biologique.

Place aux variétés locales

Avant de choisir vos essences, observez les haies sauvages alentour pour repérer quelles espèces poussent spontanément. Bien sûr, rien n'interdit de choisir quelques espèces horticoles. Parmi les espèces recommandées : le charme, le chêne sessile (végétaux marcescents, qui ont l'avantage de garder des feuilles jusqu'en mars), le fusain d'Europe, le cornouiller sanguin, l'églantier, le noisetier, l'érable champêtre, le prunellier, l'aubépine, la viorne lantane, la viorne aubier, le néflier, le tilleul, le pommier sauvage, le sureau et le prunier.

Les haies et la loi

Aucune plantation n'est autorisée dans la bande de 50 cm qui longe la limite séparatrice de deux terrains contigus. Entre cette distance et jusqu'à deux mètres, seules les plantations qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur sont autorisées. Au-delà, aucune restriction, sauf si un arrêté municipal impose des règles particulières.

Planter à l'automne

Planter une haie à l'automne est un facteur de réussite optimal. L'hiver, les plants n'ont pas besoin d'être arrosés et ils seront moins sensibles à la sécheresse l'année suivante. Au préalable, prévoyez l'implantation des différents plants sur papier, en fonction de la haie souhaitée et des floraisons attendues.

Après la plantation, taillez les deux tiers des rameaux en biseau et paillez le sol avec des feuilles mortes ou des copeaux de bois afin d'éviter la concurrence des «mauvaises herbes». La taille d'entretien s'effectue ensuite de novembre à février, deux fois par an pour une haie basse, une fois pour une haie vive.



ECOLE PUBLIQUE

Année scolaire 2011/2012 : Groupe scolaire intercommunal l'Interligne

Effectif : 126 élèves

CLASSE TPS / PS / MS (27 ÉLÈVES)

Enseignantes : Mme CAUQUIL (lundi et mardi) et Mme BOURDOT (jeudi et vendredi)
ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) : Mme GLORIES
TPS : 4 élèves / PS : 14 élèves / MS : 9 élèves

CLASSE MS / GS (25 ÉLÈVES)

Enseignante : Mme BAUER
ATSEM : Mme NEGRE
MS : 12 élèves / GS : 13 élèves

CLASSE CP (16 ÉLÈVES)

Enseignante : Mme HAFFRAY

CLASSE CE1 (16 ÉLÈVES)

Enseignant : M AUREL

CLASSE CE2/CM1 (21 ÉLÈVES)

Enseignantes : Mme BERRUEZO
CE2 : 13 élèves / CM1 : 8 élèves

CLASSE CM1/CM2 (21 ÉLÈVES)

Enseignantes : Mme SARACCO, Directrice (vendredi) et Mme BONFANTI (lundi, mardi et jeudi)
CM1 : 7 élèves / CM2 : 14 élèves

Ouverture d'une classe

Un nouveau professeur des écoles a rejoint l'équipe enseignante de l'Interligne depuis la rentrée. Cette récente nomination porte à six le nombre de classes.

Monsieur Aurel s'occupera donc des élèves de CE1. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'association des parents d'élèves

Elle permet un dialogue entre les familles, leur participation et leur implication dans l'éducation de leurs enfants au sein de l'école, de concert avec les enseignants.

Le bureau de l'association est composé de Pierre CATHALA (Président), Solange MOROSI (Secrétaire), Laurent CATHALA (Trésorier).

Par le biais de plusieurs actions, l'association gagne de l'argent qui sert, entre autre, à participer aux frais des voyages scolaires de chaque classe.

Ainsi plusieurs projets seront menés cette année (vente d'oreillettes, Marché de Noël ...).

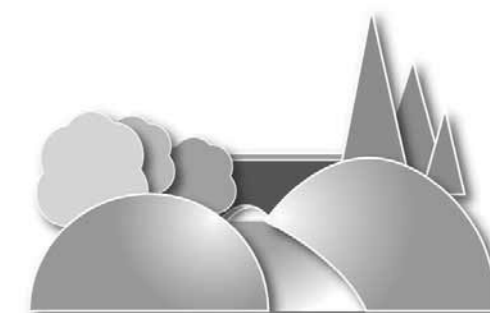
L'association organise également des concours de belote tous les vendredis du 27 janvier au 6 avril 2012 à 20h30 au château de Saint Amans Valtoret. L'inscription est de 6 €.

Pour toutes demandes vous pouvez vous mettre en contact avec les membres de l'association ou par mail : assoc.scolaire-st-amans@orange.fr

LYCÉE FORESTIER

Année scolaire 2011/2012 : Effectifs

4 ^{ème} « Enseignements Agricoles » :	19 élèves
3 ^{ème} « Enseignements Agricoles » :	16 élèves
CAPA 1 « Travaux Forestiers » :	16 élèves
CAPA 2 « Travaux Forestiers » :	6 élèves
2 ^{nde} Pro « Travaux Forestiers et environnement » :	27 élèves
1 ^{ère} BAC Pro « Forêt et GMNF » :	21 élèves
Terminale BAC Pro « GCCF et GMNF » :	34 élèves



Le SAGE en 2011

L'année 2011 constitue pour le SAGE une année essentielle où la CLE va rédiger les documents constituant le SAGE.

Pour cela, elle a décidé de proposer à l'assemblée un document technique synthétique issu du travail de la CLE de 2003 à 2008, et des nouvelles réglementations issus de la loi sur l'eau de 2006 et du SAGE Adour-Garonne 2010-2015.

Lors de sa réunion en février 2011, la CLE a validé les axes de mesures qui seront le fondement du SAGE :

- une eau potable de qualité, en quantité suffisante, à un «prix abordable»,
- atteindre le bon état au plus tard en 2021 au sens de la directive cadre sur l'eau,
- préserver les milieux et permettre les usages,
- concilier la préservation de la ressource, des milieux et des usages,
- mettre en place une organisation pérenne de la gestion de l'eau en lien avec le territoire.

Pour cela, la CLE s'est dotée, afin d'être la plus efficace possible, tout en maintenant une dynamique d'échange et de concertation, de commissions thématiques au nombre de 4 :

- Commission «gestion qualitative»,
- Commission «gestion quantitative»,
- Commission «milieux et biodiversité »,
- Commission «eau, territoire et urbanisme».

ET AU NIVEAU NATIONAL...

L'eau est au cœur des politiques environnementales. La gestion qualitative et quantitative étant devenue un sujet majeur de préoccupation (Grenelle de l'Environnement).

En 2009, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) a recensé plus de 35 000 services d'eau et d'assainissement en France. Ces services publics emploient plus de 60 000 personnes. 4,1 milliards de m³ d'eau potable sont ainsi facturés chaque année. Notons que seulement 29% de la population desservie (soit 18,5 millions d'habitants) le sont via le système de la régie (comme à Saint-Amans-Soult). La majorité des services de l'eau fonctionne donc selon le système de la délégation à des entreprises privées.



Ces commissions, essentiellement centrées sur les membres de la CLE, sont également ouvertes à d'autres partenaires techniques mais également acteurs locaux à leur demande.

Depuis janvier 2011, deux réunions de la CLE se sont tenues ainsi que trois réunions de commissions thématiques. Ces réunions de travail vont continuer tout au long de l'année et enrichir la rédaction du SAGE. Ces instances de travail pourront également s'appuyer sur l'analyse socio-économique de la gestion de l'eau sur le territoire de l'Agout qui va débiter au début de l'été. L'objectif de la CLE est une élaboration d'un document en fin 2011 afin de pouvoir ouvrir un débat participatif sur l'ensemble du territoire durant l'année 2012 afin de valider formellement le document par une mise à enquête publique.

Le souhait de la CLE est de proposer un document pragmatique mais ambitieux reflétant les enjeux écologiques et économiques de la gestion de l'eau sur ce territoire partagé par le plus grand nombre.

Pour plus d'information :
www.bassin-agout.fr

Les normes de qualité restent les mêmes bien entendues et ne cessent d'évoluer sur l'impulsion de l'Europe et de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Au début du XX^{ème} siècle, seuls 5 paramètres déterminant la qualité de l'eau étaient analysés. Aujourd'hui, ce sont 54 paramètres de qualité qui sont suivis (décret 89-3 du 03/01/1989).

Qualité et quantité de la ressource sont donc devenus au fil des siècles des enjeux majeurs pour un nombre croissant de population, il appartient à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice en utilisant au mieux cette si précieuse matière vitale.

Dossier du mois

LA GESTION DE L'EAU



Photographie : Ludovic Cabrita

Dans ce dossier du mois, nous souhaitons aborder la thématique de l'eau, donnée essentielle dans la gestion publique locale mais aussi au niveau national et international.

Ainsi la 7^{ème} conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » organisée par la commission économique des Nations Unies pour l'Europe fin septembre avait pour thème « la gestion durable de l'eau ».

Plus proche de nous, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, lors du déroulement de ses 6^{èmes} journées scientifiques à Avène (34), avait choisi la thématique de l'eau comme axe central de ces journées.

Cette question deviendra sans nul doute un enjeu capital dans les années à venir. La gestion de l'eau représente donc un domaine majeur dans les actions menées sur Saint-Amans-Soult.

L'ORGANISATION DU SERVICE A SAINT-AMANS-SOULT

Afin de garder un maximum de maîtrise sur cet élément essentiel à la vie de chacun, la commune a choisi de garder ce service en régie, c'est-à-dire qu'elle assume elle-même, avec son personnel qualifié en la matière, la gestion du service. C'est la fonction du budget annexe de l'eau et de l'assainissement voté chaque année par le Conseil municipal.

Rappelons que pour 2011, ce budget est supérieur à 500 000€ avec pour objectif principal d'assurer la qualité de l'eau distribuée (nous y reviendrons dans ce dossier) et le traitement optimum des eaux usées.

Signalons que depuis 2010, le Conseil municipal provisionne des fonds sur ce budget en prévision de la réalisation dans un proche avenir de travaux importants sur nos trois stations de traitement :

Mas Naffre, Crussinac, Lestrèpe.

Sur ces trois lieux, la production d'eau en 2010 a atteint 120 000 m³ (+5% par rapport à 2009), la station du Mas Naffre assurant à elle seule plus de 50% du volume produit. Les études et travaux réalisés sur le ré-

seau ont permis de diminuer fortement les pertes de cette production.

A contrario, si le nombre d'abonnés au service reste stable (884 en 2010), la consommation moyenne par abonnement domestique est passée de 95 m³ à 83 m³ par an en 2010.

De plus en plus d'habitants essayent donc d'avoir une utilisation plus raisonnée de cette ressource qui est loin d'être inépuisable.

Le prix de l'eau payé par l'utilisateur comprend une partie fixe (abonnement et relevé compteur) et variable (consommation) reste lui, relativement stable :

	2010	2011
Abonnement	30€	30€
Relevé compteur	15,60€	16,80€
Prix du m ³	1,20€	1,22€

Compte tenu de ces éléments, les recettes de ce service sont en perte de vitesse du fait du ralentissement de la consommation et de la faible augmentation de la tarification.

LA QUALITE DE L'EAU A SAINT-AMANS-SOULT

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) réalise de nombreux contrôles sur la commune. 23 prélèvements ont ainsi été effectués en 2010 avec pour résultat :

- 100% de conformité bactériologique
- 100% de conformité physico chimique avec les normes en vigueur.

Il va de soi que la qualité de l'eau distribuée reste au cœur de nos préoccupations d'où l'anticipation de travaux sur les stations.

Mais, dans ce domaine, la commune n'est pas la seule à intervenir. L'échelon communautaire (intercommunal) est indispensable à la mise en place d'une politique globale de gestion de cette ressource. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout qui regroupe deux départements, 11 intercommunalités et 3 communes isolées doit mener cette mission au travers du SAGE Agout (Schéma d'Aménagement et de Gestion du bassin de l'Agout).

FACTURATION DE L'EAU EN 2011

Afin de vous faciliter le paiement de la facture eau et assainissement et à la demande de certains de nos concitoyens, celle-ci est dûe chaque année en deux versements :

- un acompte de 40% sur les consommations de l'année précédente, au printemps,
- le solde au titre de la régularisation, en automne.

Concernant le solde 2011, vous avez pu remarquer que l'acompte déduit est d'un montant différent de celui que vous aviez réglé. En fait, il n'en est rien, et l'explication est la suivante : dans l'acompte ne sont comp-

tés que six mois de location-abonnement et non douze mois. Les six mois supplémentaires sont donc ajoutés à la facture de régularisation et viennent en déduction de l'acompte versé.

Nous concevons que cette situation, dûe au logiciel informatique, n'est pas satisfaisante.

Sachez que nous allons tout faire pour éviter un tel problème en 2012 mais surtout croyez bien que vous n'avez rien payé en plus. Il s'agit bien d'une mauvaise présentation et non pas d'une erreur.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément.

ELABORATION DU SAGE

Initié par la Sénatrice, Jacqueline ALQUIER, en 2003, le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin de l'Agout est en élaboration.

Un SAGE est un document élaboré localement, issu de la concertation, pour organiser et planifier la gestion de l'eau, dans un bassin versant, l'Agout, à un horizon de 10 ans.

Le SAGE doit proposer un projet d'équilibre durable entre protection et restauration des milieux et satisfaction des usages dans l'objectif de satisfaire au bon état des cours d'eau. Tous les milieux sont concernés : rivières, nappes phréatiques, zones humides, retenues artificielles...

La Commission Locale de l'Eau (CLE)

C'est la commission locale de l'eau (CLE), composée d'acteurs du bassin, qui rédige le SAGE et le proposera à l'approbation de l'Etat, après consultation publique. A ce titre, le document final doit être approuvé par la majorité des 2/3 de la CLE.

La composition de la CLE est prise par arrêté préfectoral. Suite aux élections municipales de 2008 et l'arrivée à l'échéance du premier arrêté début 2009, la CLE a été reconstituée lors de la réunion du 15 décembre 2010. Elle est composée de :

- 26 membres représentant les élus locaux,
- 13 membres représentant les usagers (pêcheurs, microcentraliers, protection de la nature, chasseur, forestiers...),
- 7 membres représentant l'Etat et ses établissements publics.

La CLE est donc l'assemblée de l'eau. Elle a un rôle central : elle est le cœur du dispositif de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Elle a un rôle de propositions, de concertations et de décisions concernant l'élaboration de la « loi locale de l'eau » : le SAGE.

C'est une assemblée délibérante mais elle ne dispose pas de moyens financiers propres et elle n'a pas les capacités juridiques d'assurer une maîtrise d'ouvrage.

C'est une commission participative : la gestion de l'eau touche tout le monde : communes, départements, région, services de l'Etat, mais aussi usagers, riverains, organisations socio-professionnelles et associatives.

Composition du document SAGE

Le SAGE est composé de trois documents dotés d'une portée juridique :

- Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et son atlas cartographique. Les décisions dans le domaine de l'eau et les documents d'aménagement du territoire doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le PAGD.
- Le règlement et ses documents cartographiques sont opposables aux tiers et les décisions dans le domaine de l'eau doivent lui être conformes.
- L'évaluation environnementale.

